

Service civique en Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

Fiche de mission

Intitulé de la mission :

Assistance à l'accueil des usagers et à la gestion des données au sein de la sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges.

Description de la mission :

1- Tenir un point d'accueil numérique permettant aux usagers de faire leurs démarches en ligne sur les sites de l'État

Le volontaire du service civique assiste les services de l'État dans leur mission d'accueil du public dans les points numériques et familiarise l'utilisateur à l'utilisation de ces bornes informatiques. Il aidera à la mise en place de cette borne, puis y accueillera les usagers désirant consulter des informations.

2- Assister de manière générale les usagers se présentant à l'entrée de la sous-préfecture.

Le volontaire du service civique informe les usagers sur les démarches à effectuer et/ou les oriente et/ou en les guide dans la préparation de leurs dossiers avant de voir l'agent de la sous-préfecture compétent. Cette assistance à l'accueil se fera en principe sur les horaires de semaine 8h-12h et 13h30-16h30. Exceptionnellement (environ 1 fois par mois), cet accueil pourra se faire en soirée pour assister les usagers se présentant à une commission médicale.

3- Assister les agents de la sous-préfecture dans la gestion de leurs données.

Le volontaire du service civique aidera les agents de la sous-préfecture à enrichir et à remettre à jour leurs données de travail notamment relatives aux entreprises et aux collectivités territoriales de l'arrondissement. Cela peut impliquer des contacts directs avec ces acteurs pour recueillir des données à jour.

Organisme d'accueil : Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

Lieux d'intervention : Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges

Durée du contrat : 6 à 8 mois

Période : à compter du 1^{er} novembre 2020

Profil du poste : Mission exigeant un sens de l'organisation, des relations humaines et de la négociation.

Tutorat :

M. Thibaut BUCHER, secrétaire général de la sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges, est désigné comme tuteur. Il assurera l'accompagnement du volontaire tout au long de son contrat, en organisant son accueil, son intégration au service, la formation à ses missions, le suivi et l'évaluation de son activité ainsi que la préparation de son projet d'avenir. Le volontaire sera toutefois amené à travailler avec l'ensemble du personnel.

Évaluation :

Un entretien d'évaluation à mi-parcours sera mené avec le jeune en Service Civique.